

RÈGLES ACCENTUÉES/NORME DE JEU SAISON 2006-07

Les règles accentuées pour 2006-07 ont été approuvées par le conseil d'administration de Hockey Canada et elles stipulent que tous ceux qui participent au hockey canadien doivent respecter ces règles. Grâce à la nouvelle norme pour l'application des règles, notre jeu continuera de permettre un développement amélioré des habiletés et d'offrir des expériences enrichissantes au hockey.

La mission de Hockey Canada est claire; le jeu sera amélioré par la mise en vigueur de la nouvelle norme visant l'application et par les règles accentuées.

• *Le bâton ne pourra être utilisé d'aucune façon pour entraver l'avancement d'un adversaire.*

• *Il est capital que les entraîneurs enseignent aux joueurs que le bâton ne peut être utilisé que pour jouer la rondelle.*

NORME DE JEU

• INFRACTIONS D'ENTRAVE

Accrocher/Faire trébucher

Retenir/Obstruction

Ces infractions doivent être punies par une application stricte des règles.

Voici les exemples d'avoir accroché ou fait trébucher :

- Tirer ou accrocher le corps ou les bras de façon à entraver l'avancement du joueur
- S'accrocher à un joueur
- Accrochage entraînant la perte d'équilibre, du contrôle de la rondelle, de la position ou de l'avantage d'une position
- Faire trébucher un joueur sera puni de façon stricte
- Le fait de placer son bâton entre les jambes de l'adversaire (ouvre-boîte/tire-bouchon) pour l'empêcher d'avancer, lui faire perdre l'équilibre ou le faire trébucher sera puni.

Voici des exemples d'avoir retenu ou fait obstruction :

- L'utilisation du bras ou de la main libre pour empoigner, tirer, retenir, retenir le bâton, coincer ou entraver l'avancement d'un joueur sera punie
- L'obstruction d'un joueur sera punie de façon stricte
- Le recours à un « bloc » n'est plus permis.

• INFRACTIONS COMMISES AVEC LE BÂTON

Double-échec

Coup de bâton

L'utilisation du bâton sera permise seulement pour jouer la rondelle.

Les bâtons ne doivent pas servir à faire double-échec ou à frapper un adversaire; ces infractions seront punies de façon stricte.

Voici des exemples d'un double-échec ou d'un coup de bâton :

- L'utilisation du bâton pour frapper le corps ou les mains d'un adversaire
- Faire double-échec à un adversaire sera puni de façon stricte, y compris les infractions commises devant le filet

RÈGLES ACCENTUÉES

• RESPECT MUTUEL

L'« INITIATIVE DU RESPECT MUTUEL » exige que ceux qui participent au sport se respectent les uns les autres. L'intention de Hockey Canada est d'appliquer une norme de jeu qui fait la promotion d'un jeu excitant et amusant pour tous ses partenaires. Tous les partenaires ont une responsabilité égale de s'assurer que l'intégrité du jeu est maintenue. Par ce changement, la tâche ne revient pas uniquement aux officiels des matchs, mais à tous les participants. Les changements positifs dans notre grand jeu ne pourront survenir que par le biais de cette norme de jeu améliorée. Nous jouons TOUS un rôle dans l'amélioration de notre jeu.

• « MISE EN ÉCHEC À LA TÊTE » — (Contact physique ou avec le bâton à la tête d'un autre joueur).

Les coups délibérément portés à la tête demeurent un grave problème dans le sport de nos jours. Les commotions privent non seulement les joueurs de leur temps de jeu, mais elles mettent aussi fin à des carrières et peuvent avoir des effets à long terme. Les coups à la tête reflètent un manque de respect et de franc-jeu et doivent être punis. Tout coup modéré ou violent à la tête doit faire l'objet d'une punition mineure et d'une punition d'inconduite ou d'une punition majeure et d'une punition d'extrême inconduite pour mise en échec à la tête, car les commotions cérébrales et les autres blessures à la tête ont un impact important sur le sport. Une punition de match pourrait aussi être imposée en vertu de cette règle. Il s'agit d'infractions agressives qui doivent être punies en TOUT temps pendant un match, même lors de désavantages numériques. Qu'il s'agisse d'un coup de coude, d'un bâton élevé, de rudesse ou d'un double-échec, les coups à la tête sont un geste violent intentionnel et ils doivent faire l'objet d'une tolérance zéro de la part de l'officiel en tout temps.

• MISE EN ÉCHEC PAR-DERRIÈRE

Nous voulons continuer de travailler à éliminer tout contact par-derrrière, car les blessures qui en découlent, surtout celles à la tête et au cou, peuvent s'avérer catastrophiques. Il s'agit d'un geste dangereux et lâche. Il est capital que les entraîneurs demandent à leurs joueurs de s'ARRÊTER et d'éliminer toutes les mises en échec par-derrrière. Une application stricte de cette règle est nécessaire pour enrayer cette infraction de notre jeu.

L'apport de changements nécessite un *travail d'équipe*. Les entraîneurs, gérants, officiels, propriétaires, soigneurs, joueurs, parents et administrateurs doivent assumer leurs responsabilités pour que le changement s'amène en ce qui a trait aux règles accentuées pendant la saison 2006-07. Nous devons tous faire preuve de vigilance et appuyer l'application, l'esprit et le respect des règles.

Si vous avez des questions sur les règles accentuées pour cette saison, veuillez communiquer avec l'arbitre en chef de votre branche afin d'obtenir des éclaircissements.